22E15NO
(22E15-200-0201)

Carte écoforestière

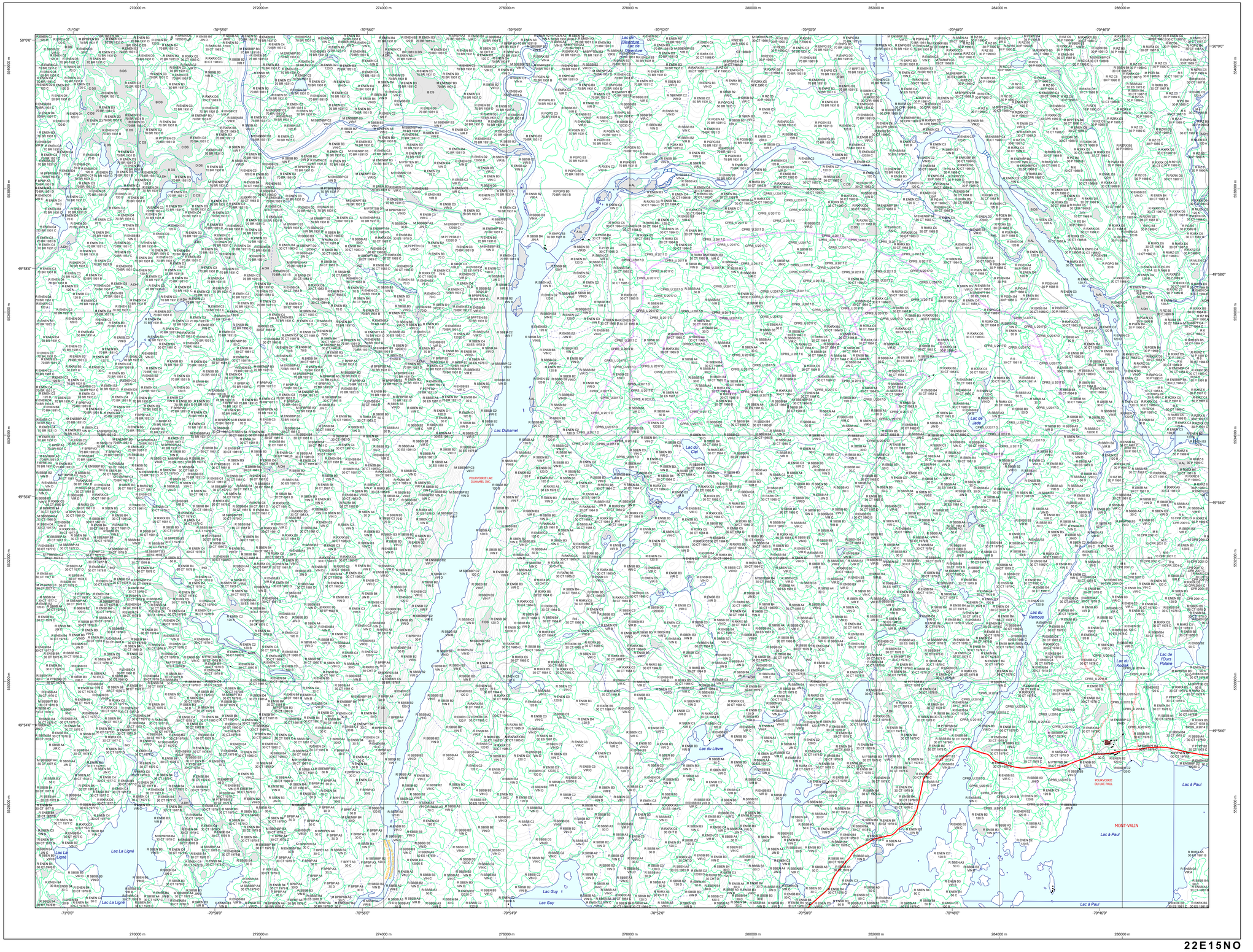

STRATIFICATION ÉCOFORESTIÈRE

Paramètres utilisés pour la cartographie

Code	Description	+ 7m	-7m	Improductif	Non forestier
P	Type de couvert	X	X		
SS	Groupement d'essence 3*	X			
SSSB	Groupement d'essence 4*	X			
A	Indice densité	X	X		
H	Indice hauteur	X	X		
CT	Intervention origine	X	X		
78	Année d'intervention d'origine	X	X		
DH	Classe d'âge	X	X		
CJ	Intervention partielle	X	X		
98	Année d'intervention partielle	X	X		
DP	Classe de pente	X	X	X	
DH	Code de terrain 3*	X		X	X
NF	Code de terrain 4*	X		X	X

Exemple d'appellation

+ 7m de hauteur	- 7m de hauteur	Improductif	Non forestier
SS B 3 JIN EC 96 C	CJ 98 D F A 5 CT 78 10 D	A DH	NF
SSSB A2 50 D			

TYPES DE COUVERT ET ESSENCES SELON LE PROGRAMME D'INVENTAIRE

RÉSINEUX
Peuplement dont plus de 75% de la surface terrière totale est occupée par les essences résineuses.

FEUILLUS
Peuplement dont plus de 75% de la surface terrière totale est occupée par les essences feuillues.

MÉLANGES
Peuplement dont les essences feuillues et résineuses occupent individuellement plus de 25% et moins de 75% de la surface terrière totale.

CODE	ESSENCES RESINEUSES 3*
G	Epinette blanche
EN	Epinette noire et noire
PB	Pin blanc
PR	Pin rouge
PG	Pin gris
ME	Mélèze laricin
S	Sapin baumier
R	Résineux indéterminés
PRU	Pruche du Canada
C	Thuya occidental

CODE	ESSENCES FEUILLUS 3*
BB	Bouleau à papier
BJ	Bouleau jaune
CH	Chêne rouge
CB	Chêne blanc
ER	Erable à sucre
FT	Feuillu tolérant (1)
FI	Feuillu intolérant (2)
FH	Feuillu humide (3)
FNC	Feuillu non commercial
FE	Feuillu indéterminé

CODE	ESSENCES RESINEUSES 4* et 5*
ES	Epinette blanche
EN	Epinette noire et noire
PB	Pin blanc
PR	Pin rouge
PG	Pin gris
MZ	Mélèze laricin
SB	Sapin baumier
RS	Résineux indéterminés
SB	Sapin Baumier
C	Thuya occidental

CODE	ESSENCES FEUILLUS 4* et 5*
BP	Bouleau à papier
BJ	Bouleau jaune
CT	Caryer à fruits doux
CC	Caryer cordiforme
CO	Cerisier Tardif
CH	Chêne à gros fruits
CR	Chêne rouge
CB	Chêne rouge
EO	Erable rouge
ES	Erable à sucre

(1) Caryer, Chêne, Frêne, Hêtre, Noyer, Orme, Tilleul (applicable 4* et 5*)
(2) Ex: Peuplier, Bouleau, Erable rouge en association (applicable 4* et 5*)
(3) Frêne noir, Orme d'Amérique, Orme de Thomas, Orme rouge (applicable 4* et 5*)

INDICES DENSITÉ-HAUTEUR

		HAUTEUR MOYENNE DES TIGES DOMINANTES ET CODOMINANTES						
		10 m à 12,4 m	12,5 m à 15,9 m	16 m à 19,9 m	20 m à 22,4 m	22,5 m à 24,9 m	25 m à 27,4 m	27,5 m et +
Classes de hauteur		2	3	4	5	6	7	
Classe de densité								
61% à 100%	A	A1	A2	A3	A4	A5	SO	SO
41% à 60%	B	B1	B2	B3	B4	B5	SO	SO
26% à 40%	C	C1	C2	C3	C4	C5	SO	SO
25% à 40%	D	D1	D2	D3	D4	D5	SO	SO
	E	Densité recouvrement haute						H*
	I	Densité recouvrement inférieure						I*

(*): Information provenant d'image satellite

CLASSES D'ÂGE

PEUPLEMENTS ÉQUIENNES	10 (0 à 20)	30 (21 à 40)	50 (41 à 60)	70 (61 à 80)	80 (81 à 100)	90 (101 et plus)
PEUPLEMENTS INÉQUIENNES OU IRRÉGULIER	jeune inéquienne ou irrégulier (origine < 80 ans)			JIn jr		
	Vieux inéquienne ou irrégulier (origine > 80 ans)				Vin-Vir	

PEUPLEMENTS ÉTAGÉS												
	10	30	50	-	50	-	70	-	90	-	120	-
	10	50	90	-	90	-	120	-	120	-	120	-
	10	50	90	50	70	70	90	90	120	-	-	-
	10	50	90	50	70	70	90	90	120	30	-	-
	10	10	30	30	50	50	70	70	90	-	-	-
	10	10	30	30	50	50	70	70	90	30	-	-
	10	50	90	30	50	50	70	70	90	-	-	-
	80	10	30	30	120	30	-	-	-	-	-	-
	80	120	120	30	-	-	-	-	-	-	-	-
	120	10	120	30	-	-	-	-	-	-	-	-

CODE	PERTURBATIONS D'ORIGINE
CHT	Chablis total
DT	Dépérissement total
ES	Epidémie grave
BR	Brûlis total
FR	Friche
VER	Verglas grave

INTERVENTIONS D'ORIGINE

CPR	Coupe avec protection de la régénération
CRO	Coupe avec réserve de semenciers
CBT	Coupe par bande finale
CPE	Coupe progressive d'ensemencement (coupe finale)
CT	Coupe totale
CRB	Coupe de récupération dans un brûlis
ETR	Elimination des tiges résiduelles
ENS	Ensemencement
EPM	Ensemencement avec mini serres
PLN	Plantation de semis cultivés à racines nues
PLR	Plantation de semis cultivés en récipients
PLB	Plantation de boutures
REA	Régénération d'une aire d'écrancha ge
RIA	Régénération d'un site occupé par une infrastructure abandonnée
RFS	Récupération en vertu d'un plan spécial d'aménagement

CODE	PERTURBATIONS MOYENNES
BRP	Brûlis partiel
CHP	Chablis partiel
DP	Dépérissement partiel du feuillu
EL	Epidémie légère
VRP	Verglas partiel

CODE	INTERVENTIONS PARTIELLES
CHT	Conversion de peuplement
CDL	Coupe à diamètre limite
DLD	Coupe à diamètre limité avec dégagement
BET	Coupe des arbres d'avenir
CAM	Coupe d'amélioration
CA	Coupe d'assainissement
CD	Coupe en damier
CJ	Coupe de jardinage
CJP	Coupe de jardinage par parquets
CJT	Coupe de jardinage par tiges trouées
CEA	Coupe de préjardinage
CB	Coupe par bandes
CTR	Coupe par trouée
CP	Coupe partielle
CE	Coupe totale et épidémie légère
CPP	Coupe progressive d'ensemencement (feuillus)
CPM	Coupe progressive d'ensemencement mélangée
CPC	Coupe progressive d'ensemencement résineux
DRM	Dégagement mécanique de la rég. Naturelle
DR	Eclaircie commerciale
EC	Eclaircie commerciale d'allaiement
ECE	Eclaircie précommerciale
EPC	Enrichissement
ENR	Fertilisation
FER	Nettoiement dans les bandes vertes résiduelles
ECL	Récolte dans les lisières boisées
CRR	Récolte des tiges résiduelles et des rebuts
RRB	Regarnis avec boutures
RRN	Regarnis avec plants utilisés à racines nues
RRR	Regarnis de plants cultivés en récipients

TERRAINS FORESTIERS IMPRODUCTIFS

CODE	
DH	Dénudé ou semi-dénudé humide
DS	Dénudé ou semi-dénudé sec
AL	Aulnaie

CLASSES DE PENTE

CODE	DÉSIGNATION	TAUX D'INCLINAISON
A	Nulle	0% à 3%
B	Faible	4% à 8%
C	Douce	9% à 15%
D	Modérée	16% à 30%
E	Forte	31% à 40%
F	Abrupte	41% et plus
S	Sommet	Entouré de 41% et plus

SÉRIE PEUPLEMENTS ÉCOFORESTIERS 1/20 000

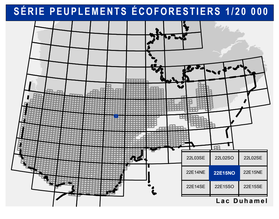

Voies de communication et ponts

- Classe 1, HN - Hors norme
- Classe 2
- Classe 3
- Classe 4
- NC - Non classé, ne répondent pas aux critères HN, 1 à 4
- NF - Non forestier (Adresse Québec)
- Pont forestier

Hydrographie écoforestière

- Cours d'eau intermittent
- Cours d'eau permanent, canal
- Hydrographie

Obstacles et infrastructures

- Bâtiment, silo, réservoir
- Chute, rapide, écueil
- Centre de ski alpin
- Hydrobase
- Mine à ciel ouvert
- Pylône
- Terrain de camping
- Tour de télécommunication, tour
- Barrage, barrage de castor
- Remontée mécanique
- Ligne de transport d'énergie

Courbe de niveau

- Courbe de niveau maîtresse
- Courbe de niveau intermédiaire
- Esker

Morcellement

- Morcellement foncier

Frontières

- Frontière internationale
- Frontière interprovinciale
- Frontière Québec – Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définitive)

Peuplement écoforestier

- Peuplement écoforestier
- Peuplement improductif
- Peuplement non forestier

Métadonnées

Surface de référence géodésique	Ellipsoïde GRS 80
Système de référence géodésique	NAD 83 (SCRS)
Projection cartographique	Mercator transverse modifiée (MTM), zone de 3°, Système de coordonnées planes du Québec (SCOPQ) fuseau 7
Origine des altitudes	CGVD 28 (Niveau moyen des mers)
Équidistance des courbes de niveau	10 mètres
Déclinaison magnétique au centre de la feuille en 2008	18° 49' OUEST
Coordonnées géographiques au centre de la feuille	70°52'31"O 49°56'15"N
Longitude d'origine (méridien central)	70° 30' ouest
Latitude d'origine (équateur)	0°
Coordonnées d'origine	X : 304 800 mètres; Y : 0 mètre
Facteur d'échelle	0.9999

0 0.3 0.5 1 1.5 2km

Sources

Donnée	Organisme	Date
Aérienne cartographique (données topographiques)	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune	14/04/2005
Hydrographie surfacique	Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs	06/07/2020

Informations forestières

Numéro d'inventaire écoforestier	4e programme
Année des photos pour la production de la carte (Superficie de recouvrement principale)	2013
Date de mise à jour provinciale	Juillet 2020
Superficie minimale d'appellation des peuplements	4 hectares

Réalisation

Production : Ministère des Forêts, Faune, et des Parcs
Direction des inventaires forestiers
5700, 4e Avenue Ouest, porte A108
Québec (Québec), G1H 6R1

Diffusion : Directions des inventaires forestiers

AVERTISSEMENT

Les limites de morcellement foncier représentées sur cette carte n'offre AUCUNE valeur légale. Ces limites sont NON OFFICIELLES et sont utilisées qu'à titre indicatif.

©Gouvernement du Québec

Forêts, Faune et Parcs
Québec

22E15NO
(22E15-200-0201)